

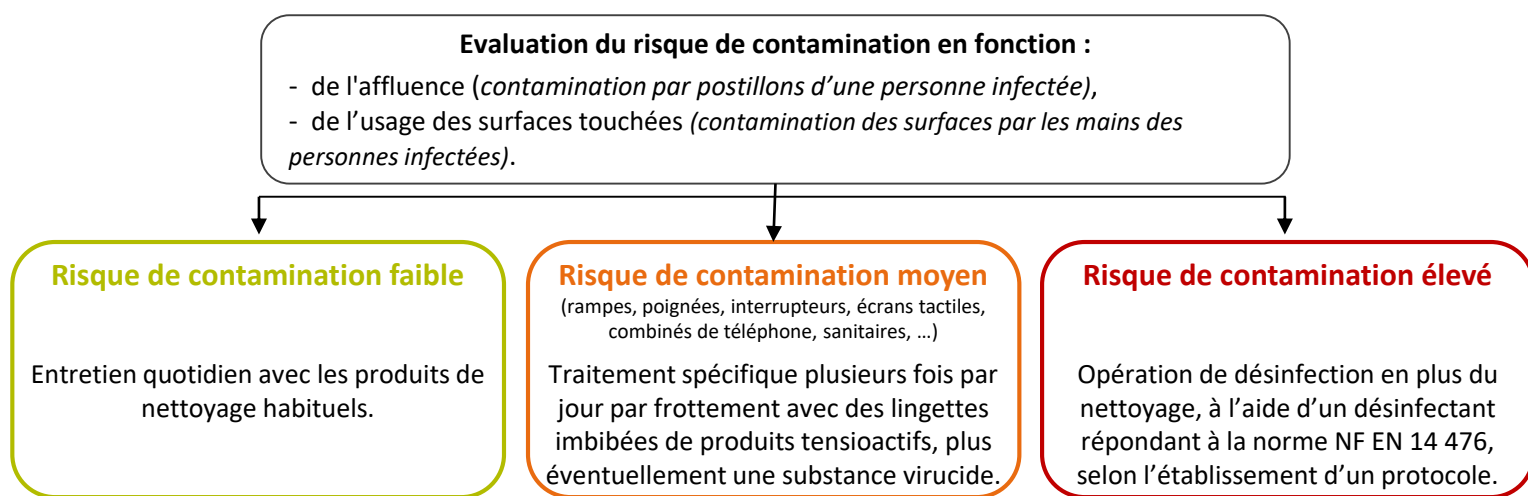
# NETTOYAGE ET/OU DESINFECTION DES SURFACES en contexte Covid

Le SRAS-CoV-2 ne se multiplie pas dans l'environnement, mais persiste de quelques heures à 6 jours en fonction du type du support, de l'humidité, de la température et de la charge virale initiale.

La dose infectante (*quantité de virus pouvant entraîner une maladie*) n'est à ce jour pas connue ; toutefois, on estime qu'il est possible de se contaminer en touchant des surfaces fraîchement contaminées (*par des postillons d'une personne infectée ou par des mains contaminées*), puis en portant les mains à la bouche, au nez ou aux yeux.

## Faut-il nettoyer ou désinfecter ?

La réponse est proportionnelle au risque de contamination d'une surface.



### ■ Le nettoyage

Le nettoyage, s'effectue par essuyage avec un produit contenant **des tensioactifs** qui ont la capacité à dégraisser les surfaces et à solubiliser les lipides de l'enveloppe du virus et ainsi l'inactiver.

Ces tensioactifs se trouvent dans **les produits détergents** tels que les savons, les dégraissants, les détachants, les lessives, les produits pour vaisselle habituellement utilisés et sont principalement des détergents aqueux (*dispersion des corps gras dans l'eau par les agents tensioactifs*).

Ces détergents aqueux peuvent contenir, en plus des agents tensioactifs, des agents chélatants (EDTA, acide citrique, ...), des agents de solubilisation (alcools, éthers de glycol, ...), des agents conservateurs, des colorants, des parfums ... et sont généralement des produits **Irritants**. Les agents conservateurs, tels que les isothiazolinones, les colorants et les parfums présents peuvent être à l'origine de **réactions allergiques cutanées ou respiratoires**.

*Les produits détergents sont soumis à la réglementation des détergents (Règlement (CE) n° 648/2004).*

### ■ La désinfection

**Lorsqu'elle est nécessaire, la désinfection se fait en complément du nettoyage.**

Elle se réalise avec des produits contenant au moins une substance testée pour sa capacité à diminuer de façon importante le nombre de micro-organismes présents au moment de l'opération.

Le désinfectant doit être choisi en fonction de son efficacité contre le ou les micro-organismes ciblés, de sa compatibilité avec les surfaces à désinfecter et aussi en fonction des risques auxquels il peut exposer en raison de ses propriétés physico-chimiques, toxicologiques et de son mode d'application.

Ces produits peuvent contenir des additifs (colorants, parfums) et des principes actifs (ammoniums quaternaires, ...) qui peuvent être à l'origine de **réactions allergiques cutanées ou respiratoires**.

**Pour qu'un produit puisse revendiquer une activité virucide, il doit répondre aux tests décrits dans la norme NF EN 14476.**

*Les produits désinfectants sont soumis à la réglementation des biocides (Règlement (UE) n° 528/2012) : Groupe 1- Désinfectants*

#### Substances ayant une activité contre les Coronavirus humains :

**Ammoniums quaternaires** (chlorure de benzalkonium, chlorure de didécyl-diméthyl ammonium, ...)

**Hypochlorite de sodium** (eau de Javel) à 0,1 % de chlore actif

**Peroxyde d'hydrogène** (eau oxygénée) à 0,5 %

**Ethanol** à 70 %

**Isopropanol** (ou butan-2-ol) à 70 %.

*Remarque : En tant que virucide, l'isopropanol ou l'éthanol peuvent être utilisés en mélange. La concentration totale de ces alcools est généralement supérieure à 60 %, en masse du produit désinfectant.*

# NETTOYAGE ET/OU DESINFECTION DES SURFACES en contexte Covid



Une désinfection ne garantit pas que le virus soit supprimé totalement.

La désinfection n'est pas un procédé immédiat, le produit met un certain temps à agir en réduisant progressivement la concentration du virus.

L'application d'un désinfectant ne confère pas à la surface de capacité auto-désinfectante durable et prolongée dans le temps.

Les désinfectants à base d'alcools (*Ethanol, isopropanol, ...*) sont des liquides facilement inflammables, et susceptibles d'être à l'origine ou d'alimenter un incendie.

## Comment repérer les dangers des produits ?

Les détergents et les biocides désinfectants (hors milieu de soins) sont classés, étiquetés et emballés selon la réglementation des produits chimiques dangereux (*Règlement (CE) n° 1272/2008 dit « CLP »*).

Sources d'information :

- La **Fiche de Données de Sécurité (FDS)**, transmise par les fournisseurs aux utilisateurs professionnels. Celle-ci doit être récente (< 3 ans) et correspondre aux produits fournis. La FDS renseigne l'utilisateur sur la composition du produit et l'informe sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter.

*Composants à éviter dans les produits : substances CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique), Perturbateurs Endocriniens (P.E.), substances sensibilisantes/allergisantes.*

- L'**étiquette** du contenant, à reproduire à l'identique en cas de transvasement.
- La **fiche technique**, qui informe sur le mode d'utilisation du produit et permet la rédaction d'un protocole adapté.

L'étude de ces documents doit permettre de **sélectionner le produit et le mode opératoire les moins dangereux possibles et les plus adaptés**, afin de limiter l'exposition avec les produits (*voie cutanée, respiratoire et par ingestion*).

## Quelles sont les bonnes pratiques pour l'utilisation en sécurité des produits de nettoyage ou de désinfection ?

- Vérifier la date de péremption du produit avant utilisation.
- S'informer sur les dangers du produit.
- Respecter strictement les indications des fournisseurs : compatibilité du produit avec les surfaces à traiter, dosages, technique d'application, temps de contact ...
- Etablir un protocole de nettoyage et/ou désinfection en fonction de l'évaluation du risque de contamination et des informations recueillies (danger du produit, mode d'utilisation, protection, ...).
- Privilégier l'utilisation de lingettes imprégnées ou de produits permettant l'utilisation de lingettes à imbiber pour limiter la formation d'aérosols.
- Jeter les lingettes immédiatement dans une poubelle après utilisation.
- Aérer au maximum les locaux pour limiter l'exposition par inhalation aux produits chimiques utilisés.
- En complément des mesures de prévention collective mises en place, porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) préconisés par les fournisseurs.
- Ne JAMAIS mélanger les produits entre eux.  
*Exemple : eau de javel + détartrant (acide) ou eau de javel + ammoniacale (base) ou détartrant + acide (risques de réactions violentes avec projections, dégagement de chaleur, dégagement de vapeurs très toxiques).*
- En cas de reconditionnement, étiqueter le nouveau contenant à l'identique.
- Bien refermer les contenants après utilisation.
- Veiller au bon stockage des produits (compatibilité des produits, à l'abri de la chaleur pour les produits inflammables, ...).

## Pour aller plus loin...

INRS (2020). Nettoyage des locaux de travail. Que faire ? - ED 6347

INRS (2014). La désinfection des surfaces en laboratoire de biologie – ED 6188

INRS (2018). Manipulation de produits chimiques. Comment lire la FDS ? - ED 6253